

# Déchets en scène

Durée du projet :  
d'octobre 2017 à juin 2018

Niveau : CM2



## Création de percussions brésiliennes

### Le contexte

Afin d'allier la sensibilisation au tri et le développement du sens créatif des élèves, le SIGIDURS propose le projet «Déchets en scène».

Ce projet inter-classes propose une rencontre musicale entre les élèves par des chants, la création de percussions brésiliennes, de costumes et des décors du spectacle.

### Le projet scolaire : les percussions brésiliennes

En étroite collaboration avec un chargé de sensibilisation du SIGIDURS et un musicien, les élèves de la classe sélectionnée auront pour mission de réaliser des percussions à partir de déchets. La classe sera formée par l'artiste afin d'apprendre à jouer des différentes instruments créés.

Pour valoriser ce projet artistique, les élèves seront conviés, le temps d'une demi-journée, à venir sur scène présenter leur composition musicale.

En parallèle, des classes auront été missionnées sur la réalisation des décors du spectacle à partir de Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques, la confection de costumes et l'écriture de chants.

### Les objectifs

Ce projet a pour objectifs pédagogiques de :

- ▶ Travailler en groupe sur un projet commun ;
- ▶ Développer des projets artistiques et pédagogiques ;
- ▶ Favoriser les échanges entre les différents établissements scolaires du territoire du SIGIDURS.



### Le partenariat

Le SIGIDURS assurera le pilotage et le bon déroulement du projet. Il fera bénéficier les enseignants d'un accompagnement méthodologique et pédagogique, et apportera son savoir-faire sur son domaine de compétences.

Un musicien professionnel interviendra dans chaque classe pour aider les élèves et l'enseignant.

### Le financement

Les frais de transport, le recours à des artistes et l'achat de matériels seront pris en charge par le Syndicat, dans la limite du budget alloué à l'opération.

### L'organisation du projet



Le projet se déroulera selon les étapes et le planning\* suivants :

	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin
Réunion de présentation									
Séances de sensibilisation sur les déchets									
Séances de création des percussions									
Evènement "Déchets en scène"									

\* Ce planning est susceptible d'être modifié afin de prendre en compte les contraintes des différents acteurs.

Une première réunion de présentation et d'organisation se tiendra en début de projet avec les participants.

Les élèves seront sensibilisés au cours de 3 séances d'animations sur la prévention, le tri et la valorisation des déchets. D'une durée d'1h30 chacune, elles auront lieu en classe.

Un artiste se rendra ensuite en classe afin d'aider les élèves à concevoir plusieurs instruments de percussions à partir de déchets. Ces séances se découperont en plusieurs temps : la fabrication, l'initiation musicale et le développement du jeu en groupe.

Ces temps de création nécessiteront 6 demi-journées en classe.

En fin d'année, toutes les classes participantes seront conviées à l'évènement «Déchets en scène» qui aura lieu dans une salle de spectacle pour présenter leurs créations.

En dehors de ateliers, l'enseignant sera amené à travailler avec sa classe sur ce projet. Un investissement important de sa part sera ainsi nécessaire pour que le spectacle final se concrétise.

Enfin, une visite des installations de traitement des déchets du SIGIDURS pourra être proposée pour compléter les animations et permettre aux enfants de mieux appréhender la gestion des déchets.

### La valorisation du projet

Le projet sera valorisé le jour du spectacle «Déchets en scène» mais également dans les établissements participant à cette même action par voie d'affichage et sur le site internet du SIGIDURS.

Dans le cadre des programmes scolaires, les élèves pourront rédiger un courrier qui décrira le projet et invitera le maire de la commune, ainsi que le service communication, à participer à l'évènement final.

L'information pourra par ailleurs être relayée dans le bulletin municipal de la ville par un article rédigé par les enfants, accompagné de photos (sous réserve de l'accord de la collectivité).